

Le Lac-Humqui fait l'acquisition de son église

Jean-Philippe THIBAUT • jeanphilippe.thibault@hebdosquebecor.com

Depuis un temps déjà, la municipalité de Lac-Humqui songeait à prendre les rênes de son église afin d'en assurer la survie et le tout est devenu réalité le 22 février dernier.

C'est la Fabrique qui avait initialement proposé de céder l'église et ses terrains à la fin du mois de novembre dernier pour en garantir la pérennité, à condition que le bâtiment demeure un lieu de culte et de rassemblement pour les paroissiens. L'organisation peinait à assumer les coûts d'entretien et cumulait depuis plusieurs années les déficits.

En 2008, la Fabrique montrait un solde négatif de 8 060\$. En 2009, les pertes étaient de 6 951\$ alors qu'en 2010 elles s'élevaient à 3 144\$. La municipalité est ainsi arrivée en relève pour récupérer le tout et se rendre propriétaire des biens et en assumer les charges. L'église a donc été cédée

gratuitement et appartient maintenant au village de Lac-Humqui.

« C'était la dernière option si on voulait garder notre église. Cette dernière est encore en bon état et l'entretien à assurer est au minimum pour les années à venir. Si on avait eu à investir des gros montants pour en assurer sa survie, ça aurait été différent, mais dans les circonstances nous pouvons agir ainsi et cela nous permet de conserver ce haut lieu de la municipalité » commente Réginald Duguay, maire de Lac-Humqui.

Le village qui compte 366 habitants selon le dernier recensement conserve ainsi son lieu de culte et n'envisage aucun changement d'orientation pour le moment. Des spectacles et activités pourraient cependant avoir lieu à l'intérieur du bâtiment afin d'autofinancer la gestion de l'établissement.

Par ailleurs, la municipalité a également pris en



Jean-Philippe Thibault

La municipalité a également pris en charge la gestion du cimetière, bien qu'il demeure propriété de la Fabrique.

charge la gestion du cimetière, bien qu'il demeure propriété de la Fabrique. L'école est aussi passée aux mains du village. À noter que l'église de Saint-

Zénon-du-Lac-Humqui, recouverte de bardeaux d'ardoise, est présente depuis 1919, année où la paroisse fut érigée canoniquement.